



Regroupement familiale pour algerien

Par **saladun31**, le **02/11/2012 à 14:46**

Bonjour,

voila je suis un algérien et j'ai une carte de séjour espagnol de 5 ans (longue durée) et je suis marié en septembre avec une algérienne en halal qui porte une carte séjour française de 10 ans et je suis en ce moment avec elle en France et j'aimerais célébrer notre mariage ici à la mairie en France

alors ma question est quoi la procédure pour célébrer le mariage et quelle sont les papiers pour qu'elle me fasse un regroupement familial et est-ce que c'est facile ou difficile vu que ma femme elle a un logement et elle travaille depuis 3 ans avec un contrat CDI mais le salaire environnant 750 euros car elle travaille 20 heures par semaine

donc j'aimerais bien me donner des informations et me conseiller de faire quoi

et c'est quoi exactement les démarches pour ses dossiers

je vous remercie beaucoup